

COMMUNIQUE DE PRESSE

A Saint-Juéry, le 12 novembre 2014

Projet passerelle : Réalisation d'un diagnostic archéologique sur les places du Château et du Calvaire, du 17 novembre au 3 décembre 2014



Dans le cadre du projet de passerelle piétonne et cyclable entre le cœur d'Albi et la rive droite du Tarn, le préfet de la région Midi-Pyrénées a prescrit un diagnostic archéologique sur les places du Château et du Calvaire (arrêté du 15 avril 2014).

L'objectif est de mettre en évidence, de détecter et caractériser d'éventuels vestiges archéologiques sur ce site qui est considéré comme le lieu originel de la ville d'Albi. Ces investigations seront menées par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

Six fosses d'une superficie variable (jusqu'à 20 m de long par 3 m de large) seront sondées jusqu'à 3 m de profondeur, sur les deux places. Personne ne peut prédire ce que les spécialistes y trouveront ; les travaux d'urbanisation successifs et la construction du viaduc SNCF ont probablement eu un impact sur les vestiges éventuels. Dans le cas de découvertes significatives, des fouilles plus approfondies, pourraient être prescrites en 2015 par la direction régionale des affaires culturelles.

Les travaux débuteront le lundi 17 novembre et se dérouleront jusqu'au mercredi 3 décembre 2014.

Pour permettre la réalisation de ce chantier dans de bonnes conditions, le stationnement sur la place du Château et la rue du Castelviel sera interdit et le skate park sera fermé du 17 novembre au 3 décembre 2014. La circulation dans la rue du Castelviel sera autorisée en double sens pour les riverains uniquement.

Contact presse

Yann Wargny – 05 63 45 78 40 – yann.wargny@grand-albigeois.fr